



Séance du lundi 8 septembre

AGENDA



Lundi 15 septembre 2025

- 10 h : Comité secret
- 15h : Perrine MICHON : « Les villes, terres des hommes ? »

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées européennes du patrimoine

Lundi 22 septembre 2025

- 11h : CA de la Fondation lus et Politia
- 11h30 : remise du prix Ribot (sur invitation)
- 11h : **Olivier Grenouilleau** : "De la démocratie ici et aujourd'hui" (Cycle d'études Del Duca – petite salle des séances)
- 15h : Election à la succession de **Bernard Bourgeois**. Fauteuil 3, section philosophie. Laurent TOUCHART : « Les eaux continentales : ressources et problèmes de gestion »

DÉPÔT D'OUVRAGES

G.H. Soutou dépose l'ouvrage de Florian Bunoust-Becques, Gérald Arboit, Markus Pöhlmann (dir.), *Internationalisation des méthodes de renseignement. Le cas des attachés militaires*, introduction par G.H. Soutou, Connaissances et Savoirs, 2024, 422 p.

Y. Gaudemet dépose l'ouvrage de Ninon Mathieu *L'habeas corpus*, LGDJ, 2025, 908 p.

Accueil de Frédéric ENCEL

Correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section Histoire et Géographie)

Le président accueille en séance Frédéric Encel, correspondant de la section Histoire et Géographie élu le 2 juin 2025 à la succession de Jean Vitaux, décédé le 19 mai 2024. Il donne la parole à **Lucien Bély** pour sa présentation.

Né en 1969, Frédéric Encel est docteur en géopolitique de l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis et diplômé de l'IEP de Grenoble. Il a obtenu une habilitation à diriger des recherches en 2007. Il a enseigné à Paris VIII (1995-1998) puis à l'IEP de Rennes (2000-2008). Il est directeur de recherches associé à l'Institut français de géopolitique de Paris VIII depuis 2007 et professeur à l'École supérieure de Gestion, devenue *Paris School of Business*.

Frédéric Encel a donné une vigueur nouvelle à la géopolitique en s'attachant à celle du Proche-Orient. Il est membre du Comité des revues géopolitiques *Hérodote* et *Défense Nationale*, ainsi que directeur de la collection « Géopolitiques » aux Presses universitaires de France, Frédéric Encel a créé les Rencontres géopolitiques de Trouville-sur-Mer. Parmi les prix qu'il a obtenus, notons le Grand Prix de la Société de Géographie (2015), le Prix du Livre géopolitique (2022), le Prix Edouard-Bonnefous (Histoire-Géographie) de l'Académie des Sciences morales et politiques (2023). Son ouvrage *Géopolitique de Jérusalem* de 1998 a été réédité, et prolongé par une *Géopolitique d'Israël* en 2006, une *Géopolitique du sionisme : Stratégies d'Israël* la même année, et par un *Atlas géopolitique d'Israël* en 2008, ainsi que par sa *Géopolitique du Printemps Arabe* en 2014.

Frédéric Encel a publié des ouvrages plus généraux : *Horizons géopolitiques* (2009), *De quelques idées reçues sur le monde contemporain : Précis de géopolitique à l'usage de tous* (2013), *Petites leçons de diplomatie* (2015) et *Mon Dictionnaire géopolitique* en 2017. En 2025, il a publié *La guerre mondiale n'aura pas lieu*.

Frédéric Encel remercie l'Académie pour son élection et rend hommage à son père, à Yves Lacoste et à quatre figures de la géopolitique disparus récemment.

« Un point chaud du globe : la péninsule coréenne »

Valérie GELEZEAU

Directrice d'études à l'EHESS

Valérie GELEZEAU analyse la complexité de la frontière coréenne à travers l'exemple de projets de développement sud-coréens planifiés pour la période 2000-2030, et la



manière dont ceux-ci se sont heurtés à la persistance de la division politique. Malgré l'ouverture partielle des années 2000, la circulation transfrontalière est restée marginale, et les slogans de la réunification ont fonctionné davantage comme une injonction contradictoire que comme un horizon réalisable.

La cartographie officielle montre une frontière densément aménagée, sillonnée de réseaux de transport et ponctuée de projets économiques et touristiques : aménagements fluviaux, valorisation des littoraux, développement des zones montagneuses. Cependant, la réalité est bien différente : les infrastructures d'échange mises en place (routes réouvertes à l'est et à l'ouest, zones spéciales de Kaesong et de Bongamgang) ont été refermées. Si certaines zones nord-coréennes restent accessibles aux visiteurs étrangers (russes, chinois) et locaux, aucune structure d'intégration durable n'a subsisté.

L'exposé met également en évidence l'importance stratégique de certains espaces, telle une île située à 12 km des côtes nord-coréennes mais administrativement rattachée au port sud-coréen d'Incheon. Cette île illustre les ambiguïtés juridiques du tracé maritime : en l'absence de délimitation négociée, la ligne de démarcation reste indéfinie en mer. L'armistice de 1953 définit précisément la DMZ terrestre, mais s'interrompt à l'embouchure du fleuve Han, laissant les espaces maritimes sans statut clair. Cette lacune alimente des conflits récurrents, matérialisés par plusieurs affrontements navals (1999, 2002, 2009, 2010).

La frontière apparaît ainsi comme un espace « toujours en construction », marqué par une alternance de rapprochements avortés et de tensions persistantes. Elle illustre une condition paradoxale, « ni paix ni guerre », comparable à d'autres situations d'exception contemporaines. L'exemple coréen met en lumière la difficulté de penser politiquement et juridiquement des zones intermédiaires où s'articulent projet de réunification, militarisation et conflit latent.

À l'issue de sa communication Valérie GELEZEAU a répondu aux observations et aux questions que lui ont adressées **A. Vacheron, F. d'Orcival, L. Stefanini, J.D. Levitte, L. Bély, M. Bastid-Bruguière, E. Maury, M. Pébereau, J. de Larosière, J.R. Pitte.**



VIE DE L'ACADEMIE

Accueil de la ministre italienne chargée des Réformes institutionnelles et de la Simplification réglementaire le 23 juillet 2025



Bernard Stirn a reçu à l'Académie la ministre italienne chargée des Réformes institutionnelles et de la Simplification réglementaire, Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati. Elle était accompagnée de son excellence Emanuela d'Alessandro, ambassadrice d'Italie en France.

Dans le cadre des réformes menées par le gouvernement italien visant à simplifier les normes en vigueur, la ministre a souhaité rencontrer le secrétaire perpétuel Bernard Stirn qui est aussi vice-président de la Commission supérieure de codification. Créée en 1989 et placée sous la présidence du Premier ministre, cette commission a pour mission, dans un but de simplification et de clarification du droit, d'arrêter un programme de codification et de définir les règles de codification. Elle examine les nouveaux codes et veille à une bonne maintenance des codes en vigueur. La codification se fait à droit constant, sous réserve du respect de la hiérarchie des normes, des aménagements nécessaires à la cohérence du droit et de l'abrogation des dispositions obsolètes. De nombreux nouveaux codes ont ainsi été adoptés et des codes anciens remis à jour. L'accessibilité du droit en est fortement améliorée.

L'Italie doit répondre à des enjeux similaires de simplification de normes législatives et réglementaires très morcelées et dont la fragmentation fragilise leur compréhension par les citoyens. La ministre et le secrétaire perpétuel ont ainsi partagé leur analyse sur les réformes adoptées dans ce sens et sur les pistes de coopération entre nos deux pays pour répondre à un besoin commun de simplification exprimé par les citoyens.

Accueil des plumes des ministres le mardi 8 juillet 2025

A l'initiative du conseiller ministériel Jean Chuilon-Croll, le secrétaire perpétuel a accueilli au Palais les plumes des ministres. Ces collaborateurs de l'ombre, qui ont la lourde tâche de rédiger les discours des ministres, se sont réunis en association et ont pu découvrir l'histoire et le fonctionnement de l'Institut et des cinq académies.

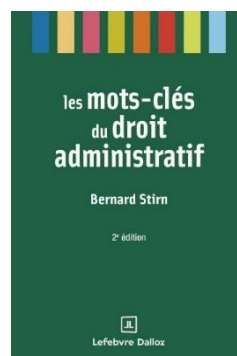


PUBLICATIONS



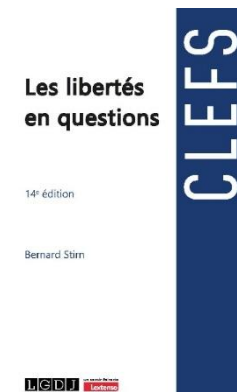
Bernard Stirn a publié le 28 août dernier la deuxième édition des *Mots-clés du droit administratif* aux éditions Lefebvre Dalloz.

« À partir des mots-clés, cet ouvrage présente les données principales d'un droit au cœur de l'action publique et proche des préoccupations quotidiennes des citoyens. Il explicite les institutions, les décisions, les contrôles. Il en éclaire les données permanentes et permet d'en saisir les évolutions, dans le contexte national comme dans l'espace européen. »



La quatorzième édition des *Libertés en questions* a été publiée en juillet dernier par le président de section honoraire au Conseil d'Etat aux éditions LGDJ.

« Plus que jamais, les libertés sont en questions. À l'état d'urgence appliqué entre 2015 et 2017 afin de lutter contre le terrorisme a succédé, de 2020 à 2022, l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Après le vent d'optimisme qu'avaient fait souffler, à la fin du XXe siècle, la chute du mur de Berlin, la perestroïka en Russie, la consolidation de l'espace juridique européen, est venu le temps des inquiétudes, marqué par la crise de la représentation, les dérives autoritaires et la montée des populismes. Le droit et les juges montrent leurs limites face à la force des armes et la fureur des hommes. »

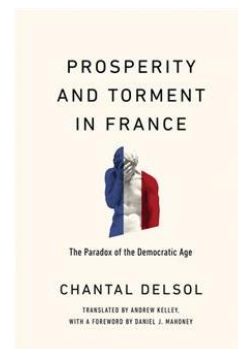


Le secrétaire perpétuel dédicacera ces deux ouvrages le mardi 30 septembre prochain de 18h à 19h à la Librairie de l'Institut.



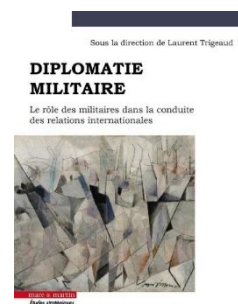
Chantal Delsol a publié en août dernier un ouvrage intitulé « Prosperity and Torment in France. The Paradox of the Democratic Age » traduit en anglais par Andrew Kelley et préfacé par Daniel J. Mahoney.

L'ouvrage est une analyse philosophique et historique du paradoxe de la démocratie française qui met en lumière les défis de l'ère démocratique actuelle. Dans Prosperity and Torment in France, la philosophe Chantal Delsol propose une analyse de la situation actuelle de la politique, de l'économie et de la vie culturelle en France, qui révèle des enseignements clés pour les démocraties modernes à travers le monde. Elle examine le paradoxe apparent de la France, un pays riche qui offre à ses citoyens des services sociaux presque inégalés sans frais supplémentaires, mais dont les citoyens sont insatisfaits de la situation actuelle. Chantal Delsol retrace ce dilemme actuel sur plusieurs siècles et examine le principe du bien commun et sa tension inhérente avec des concepts tels que la démocratie et l'égalitarisme, qui mettent souvent l'accent sur l'individualisme. De même, Chantal Delsol souligne que ce concept contraste également avec la centralisation du pouvoir à Paris tout au long de son histoire. En fin de compte, Delsol note que ces tensions historiques ont préparé le terrain pour bon nombre des tensions actuelles en France : laïcité contre religion, libéralisme économique contre État providence, fonction publique contre secteur privé, et richesse matérielle contre statut social. En examinant le paradoxe de la France, Delsol met en évidence les défis auxquels sont confrontées les démocraties à travers le monde et pose la question plus large de savoir comment les gouvernements devraient servir au mieux leur population dans le monde contemporain.



Serge Sur a rédigé le chapitre conclusif : "Diplomatie et forces armées: l'éventail et la galaxie" de l'ouvrage collectif, dirigé par Laurent Trigeaud, intitulé *Diplomatie militaire - Le rôle des militaires dans la conduite des relations internationale*, paru aux éditions Mare et Martin en 2025.

« Si la mission de l'Armée est de « préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation » (code de la défense), la fonction des militaires se réduit-elle à la planification et à la conduite des opérations de guerre ? Au regard de leur expertise en matière de paix et de sécurité internationales, peuvent-ils être également appelés à remplir des fonctions diplomatiques et à orienter la politique extérieure de l'État ? À l'heure où les questions de défense sont intensément débattues dans les enceintes nationales et internationales, ces interrogations ont une résonance particulière, quoique la présence de militaires au sein des canaux diplomatiques soit très discrète et qu'elle n'attire que peu le regard des chercheurs. »



DISTINCTION

Un prix spécial du jury du Livre de Géopolitique a été décerné à **Thierry de Montbrial** pour l'ensemble de son œuvre, lors d'une cérémonie présidée par Jean-Yves Le Drian, le 2 juillet 2025. Son dernier livre intitulé *L'Ere des affrontements. Les grands tournants géopolitiques* paru en février 2025 aux éditions Dunod a été particulièrement salué par le jury.



DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

De nouveaux défis financiers, technologiques et politiques

Jean Tirole a répondu aux questions du Financial Times du 1^{er} septembre dans un article intitulé « Stablecoins could trigger taxpayer bailouts, warns Nobel economics laureate ». Il y soulève la menace que font peser les stablecoins sur l'économie. Ces actifs pourraient en effet générer une bulle spéculative dont l'éclatement contraindrait les pouvoirs publics à compenser une partie des pertes pour garantir la solvabilité des acteurs financiers.





Dans un article publié le 29 août dans le journal allemand Frankfurter Allgemeine, le lauréat du Prix Nobel d'économie met en garde contre le danger que représente l'utilisation de logiciels de surveillance comme Palantir par des régimes autoritaires. Il appelle par ailleurs l'Union européenne à se renforcer pour faire face au rapport de force engagé par les États-Unis.

La puissance chinoise dans le concert des nations



Ce samedi 6 septembre, **Jean-Claude Casanova** et Jean-Marie Colombani ont abordé, avec le géopolitologue Dominique Moïsi, le rassemblement de chefs d'Etat asiatiques autour de XI Jinping à Pékin le 3 septembre dernier et ses conséquences.

Actualité économique et politique



Mardi 26 août, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview à Hedwige Chevrillon pour BFMTV.



Le gouverneur honoraire de la Banque de France a donné une interview à Eugenio Occorsio le lundi 25 août pour le journal italien La Repubblica.



Le 5 août dernier, il a donné une interview à Petya Zelenski pour la télévision bulgare à l'occasion de la prochaine entrée de la Bulgarie dans la zone euro.



Vendredi 1er août, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview à RFI.



Il a donné, le vendredi 1er août également, une interview à BFMTV (extrait à 17:36).



Jeudi 24 juillet, l'ancien président de la Banque centrale européenne a donné une interview intitulée « Former ECB President Trichet: Governments Should Be 'Ignored' » à Hidenobu Kageyama pour le programme télévisé japonais World Business Satellite.



Samedi 5 juillet, il a participé à l'émission de télévision LCI modérée par Darius Rochebin et consacrée aux propositions budgétaires du Premier ministre.

À SAVOIR



Bernard Stirn a été nommé membre du comité scientifique du projet de Musée « Anthropologie, archéologie et biologie » projeté à Saint Cloud et porté par le docteur Philippe Charlier qui est Vice-doyen de l'UFR Simone Veil – Santé de l'Université de Versailles Saint Quentin et Maître de conférences des Universités – Praticien Hospitalier. Ce projet est soutenu par la même université ainsi que par la région Île de France.



Le 23 juin, à la demande du Réseau des Ecoles de Service Public, qui regroupe l'ensemble de ces Ecoles, **Serge Sur** a parrainé le concours des *Olympiades de l'éloquence*, tenu au Centre Panthéon de l'Université Paris Panthéon-Assas. Le jury, comprenant cinq membres, a été présidé par François Sureau, de l'Académie française. 18 Ecoles ont concouru, trois binômes représentant ces Ecoles ont été couronnés, provenant de l'ENM, de l'Ecole de la santé publique et de l'Académie de gendarmerie.



Bruno Cotte a publié une tribune dans le journal Le Monde du 30 août dernier avec Claude Jorda et Jean-Pierre Gett intitulée « Comment les Etats-Unis peuvent-ils s'autoriser à sanctionner des juges de la CPI pour leur activité juridictionnelle ? ». Il y dénonce les intimidations croissantes du pouvoir américain à l'égard des juges.



Dans une tribune publiée le 7 juillet et intitulée « Préservons l'équilibre, fragile mais indispensable, entre le politique et la justice », l'ancien juge à la cour pénale internationale dénonçait les menaces importantes contre l'Etat de droit aux Etats-Unis et en Europe.



Vendredi 11 juillet à l'occasion du passage du Tour de France à Saint Malo, **Jean-Claude Trichet** a remis le Prix « Jacques Goddet » du meilleur journaliste sportif, dont il a présidé le jury. Le Directeur du Tour de France, Christophe Prudhomme, était présent.



Il a donné, jeudi 10 juillet, une interview au professeur Joachim Wehner sur son parcours personnel de banquier central national et européen.



Jeudi 3 juillet, il a donné une interview au Parlement européen de Bruxelles dans le cadre de l' « Oral History Initiative » du Parlement.



Vendredi 28 juin à Dijon, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview aux étudiants du campus européen de Sciences Po

PROCHAINS EVENEMENTS



Xavier Darcos, Bernard Stirn et Louis Vogel interviendront le mardi 23 septembre 2025 aux Rencontres Colbert 2025 à Paris sur le thème : « Le droit et son impact sur l'économie. Comment en faire un atout pour la France ? ».



Bernard Stirn participera à la 15^e édition du Salon du livre juridique qui se tiendra le samedi 27 septembre 2025 de 10h à 18h au Conseil constitutionnel (2 rue de Montpensier, 75001 Paris).



Le secrétaire perpétuel clôturera le colloque consacré aux *30 ans de la loi d'Orientation et de Programmation relative à la Sécurité (dite Loi « Pasqua »)* qui se déroulera le vendredi 17 octobre de 9h à 17h à la Faculté de droit et science politique de Nice (avenue Doyen Louis Trotabas).

Les détails joints sont accessibles (quand ils sont disponibles) en cliquant sur l'icône située à gauche de chaque brève.